



CHARTRE DES PARENTS

Chacun son rôle, un rôle pour chacun

Le Président préside
Les dirigeants dirigent
Les joueurs jouent
Les éducateurs encadrent et forment les enfants
Les parents encouragent positivement

Le rôle éducatif du club

Notre club structure un dispositif d'éducation par le sport. Cet apprentissage se concrétise par la distinction entre les règles de vie et les règles de jeu, mise en place dans le cadre du PLAN EDUCATIF FEDERAL initié par la Fédération Française de Football.

Le PEF est le support d'éducation qui suivra chaque joueur licencié tout au long de son apprentissage et de son perfectionnement selon les 6 thématiques suivant :

- **La santé** : apprendre à préserver son capital santé; relayer les bons messages pour bien se préparer à la pratique sportive; sensibiliser aux risques des pratiques addictives.
- **L'engagement citoyen** : adopter un comportement exemplaire; permettre la découverte des différents rôles et responsabilités dans le club; favoriser la mixité et l'acceptation des différences.
- **L'environnement** : sensibiliser sur l'importance du tri sélectif; faire émerger les comportements éco-responsables; inciter à l'utilisation des transports verts.
- **Le Fair-play** : développer l'esprit sportif; promouvoir la notion de respect dans la pratique sportive; valoriser les beaux gestes et les bonnes attitudes.
- **Les règles du jeu et l'arbitrage** : développer la pratique de l'arbitrage; transmettre la connaissance des règles du jeu; connaître et comprendre la sanction.
- **La culture football** : développer la connaissance du milieu footballistique; comprendre l'environnement institutionnel du club; appréhender la dimension collective de l'activité.

Communiquer avec les acteurs, c'est :

1. Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l'entraînement ou en match.
2. Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de votre appui pour s'épanouir.
3. S'abstenir de toute remarque négative auprès des joueurs, éducateurs, arbitres, adversaires et autres parents.
4. Pour tout litige jugé important avec : un éducateur, dirigeant, parent, joueur, demander un « RDV » en dehors des temps d'entraînement ou de match (communiquer sur des moments de tension où les émotions prennent le pas sur la raison n'est bon pour personne).

Être disponible, c'est :

1. Participer à la vie associative et sportive de votre enfant dans le cadre de son activité en participant à son accompagnement et celle de ses partenaires lors des différentes rencontres, plateaux, tournois et animations organisés par le club .
2. S'assurer de la prise en charge de votre enfant par un membre de l'encadrement lors des entraînements, déplacements ou différentes manifestations. Le club ne peut être tenu responsable dans le cas où vous ne vous êtes pas assuré de la prise en charge de votre enfant.
3. Vérifier que l'enfant sera transporté dans les conditions de sécurité : nombre de véhicules suffisant, rehausseur, ceinture, etc...
4. Proposer son aide pour les manifestations du club autre que les matchs (goûters, loto, repas, tournois...).

Respecter l'ensemble des acteurs, c'est :

1. Respecter l'heure des entraînements ainsi que l'horaire des convocations les jours de match.
2. S'assurer de la présence de l'éducateur avant de déposer son enfant.
3. Représenter dignement le club par son comportement.
4. Respecter les décisions et les choix de l'éducateur.
5. Laisser l'éducateur donner seul les consignes à l'équipe pendant le match.
6. Respecter les arbitres, les adversaires et le public présent.
7. Ne pas oublier que les joueurs ont le droit à l'erreur ainsi que les arbitres.
8. Respecter l'aire de jeu : ne jamais pénétrer sur un terrain, rester derrière la main courante.
9. Respecter le vestiaire (La présence des parents est interdite).
10. Accepter les choix disciplinaires faits à mon encontre, si je ne respecte pas les règles établies par le club.
11. Ne jamais intervenir dans les consignes transmises par l'éducateur à mon enfant et le laisser évoluer avec son équipe.

RAPPEL IMPORTANT

1. ***Lorsque vous déposez votre enfant vous devez vérifier la présence de son éducateur ou de la personne en charge de l'accueil et vous assurer que l'entraînement ou le match aura bien lieu.***
2. ***Il est important de garder à l'esprit que les dirigeants et entraîneurs sont des bénévoles qui donnent de leur temps et mettent au profit de vos enfants leurs compétences pour les accompagner dans leur développement et la pratique du football.***
3. ***En ne respectant pas l'ensemble de cette charte et en oubliant le rôle éducatif que vous devez avoir vis-à-vis de votre enfant, vous mettez en péril l'ensemble des actions que nous menons au sein du club avec votre enfant.***
4. ***Tout manquement à une de ces règles pourra entraîner votre exclusion temporaire voir définitive du complexe sportif dans lequel votre enfant évolue.***



CHARTRE DU JOUEUR



Article 1 : En signant ma licence, je m'engage à représenter et porter les couleurs du club et de l'équipe avec respect et fair-play en respectant l'ensemble des règles de vie mises en place.

Article 2 : Je règle ma cotisation dans les délais qui me sont proposés afin de pouvoir participer aux entraînements et compétitions.

Article 3 : En réglant ma cotisation au club, je m'engage pour une saison.

Article 4 : Je m'engage, à respecter l'entraîneur ainsi que ses choix, mes coéquipiers, les adversaires, les arbitres, les dirigeants et toute personne que je serai amené à côtoyer et à respecter les valeurs éducatives transmises à chacun (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi).

Article 5 : Je m'engage à respecter le matériel et les installations (vestiaires, ...) mis à ma disposition. Toutes les dégradations seront sanctionnées.

Article 6 : Je m'engage à venir aux entraînements à l'heure, selon un planning établi par les responsables techniques, avec une tenue complète. Prévenir en cas d'absence à l'entraînement ou à un match.

Article 7 : Je m'engage à revêtir l'ensemble des équipements mise à ma disposition par le club lors de chaque rencontre à domicile ou extérieur et ce dès mon arrivée à la convocation.

Article 8 : Je m'engage à contacter mon entraîneur lors d'intempéries afin de prendre les informations sur le maintien ou pas du match ou de l'entraînement.

Article 9 : Je m'informe auprès de mon entraîneur des horaires de rencontres, lieu et convocation.

Article 10 : Je m'engage à dialoguer avec l'encadrement sportif pour tout problème.

Article 11 : Je m'engage à me rendre à la commission de discipline lors d'une dérive de ma part et à payer le carton rouge ou jaune lors d'un geste antisportif.

Article 12 : J'accepterai les choix disciplinaires faits à mon encontre si je ne respecte pas les règles établies par le club.

Article 13 : Je m'informe via les réseaux de communications mis en place par le club (Site internet, Facebook, Instagram,...) de la vie du club et me refuse à tout commentaire qui pourrait porter atteinte à l'image de ce dernier ou d'un licencié du club quel qu'il soit.

Article 14 : Je m'engage à participer à l'ensemble des animations, festivités, tournois, réceptions, etc... organisés par le club.

Article 15 : Je m'engage à ne jamais utiliser la violence qu'elle soit verbale, physique ou morale, ni à l'inciter.

Article 16 : Je m'engage à ne jamais recourir au dopage ou consommation de tout autre produit pouvant mettre en péril mes performances et celle de mon équipe.

Article 17 : Mes parents ou l'ensemble de ma famille m'encourage et je m'engage à leur transmettre les valeurs et comportement qu'ils se doivent d'adopter dans l'enceinte sportive afin d'encourager aussi l'ensemble de mes partenaires.

Article 18 : J'accepte la diffusion de photos dans lesquels je suis susceptible d'apparaître. A savoir, tous support de communication, site internet, réseaux sociaux, presse,... en ayant au préalable signé l'accord de diffusion suivant l'article 20 du règlement intérieur sportif du club. Je reconnais avoir eu la possibilité de m'opposer à cette diffusion.

Le non-respect de cette chartre et tout comportement inapproprié sera porté à la connaissance du responsable légal ou commission compétente qui pourra envisager des sanctions.



CHARTRE DES EDUCATEURS



Nous, éducateurs nous engageons à respecter la charte suivante :

1. J'arrive au moins une demi d'heure avant l'entraînement afin d'organiser et préparer l'ensemble de ma séance.
2. Je prépare chacune de mes séances sur support en respectant la planification annuelle du coordinateur technique et les principes d'élaboration d'une séance.
3. Je porte une tenue adaptée à l'encadrement de l'activité et m'assure que chaque enfant dispose de l'équipement nécessaire pour pratiquer en toute sécurité.
4. En collaboration avec le Coordinateur technique, j'adapte les entraînements suivant la programmation annuelle mise en place et en fonction des aspects sociaux, physiques et morphologiques, intellectuels et psychologiques des joueurs.
5. J'assure l'accueil des enfants auprès des parents avant le début des entraînements et m'assure que ces derniers ont bien récupéré leur enfant avant de partir.
6. J'accueille les enfants en toute sécurité lors des entraînements mais aussi lors de chaque déplacement.
7. Je n'autorise pas le départ d'un enfant en dehors de l'enceinte sportive sans que le responsable légal m'y ait autorisé.
8. Je veille à la bonne évolution sur tous les aspects, qu'il soit technique, tactique, physique, mental de chaque joueur. Je transmets les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi).
9. Je privilégie le jeu collectif et la cohésion du groupe.
10. La victoire est toujours belle, mais il faut accepter la défaite qui fait partie du processus d'apprentissage.
11. Je m'engage à ne jamais invectiver ou critiquer un joueur devant le groupe (*afin d'éviter toute humiliation*), mesurer ses paroles et être pédagogue (*si une relation venait à se dégrader, en parler lors d'une réunion pour permettre une recherche de solution en équipe*).
12. Je permets à l'ensemble des joueurs d'avoir un temps de jeu suffisant sans favoriser la performance d'un joueur (il est interdit de laisser un enfant tout le match sur le banc de touche).
13. J'adopte un comportement exemplaire et je suis un point de repère pour les enfants (respect de l'ensemble des acteurs ainsi que des règles de vie et des règles du jeu).
14. Je suis à l'écoute des joueurs et assiste à l'ensemble des réunions techniques afin de participer aux débats et projet sportif du club.
15. Je m'engage à suivre le programme de formation élaboré par le club afin de satisfaire aux exigences de la pratique.
16. Je fais respecter la charte signée par les joueurs en début de saison.
17. Je m'engage à m'informer et avoir connaissance des règles de Sécurité, Sportives et Administratives.
18. Je communique avec mes joueurs et fais appliquer les us et coutumes de base (*Bonjour, Au revoir, Merci, serrer la main...*).

19. Je m'assure du bon déroulement du match et en anticipe tout problème éventuel (faire sortir le joueur au moindre écart de langage ou de comportement agressif).
20. Je prends les sanctions nécessaires et en avvertis la commission de discipline.
21. Je transmets les résultats des matchs impérativement dans les 24h qui suivent les rencontres.
22. Je suis capable de remplir une feuille de match ou la tablette FMI.
23. Je me déplace lors des convocations aux commissions établies par le district si j'y suis invité par le coordinateur technique, Manager général ou mon Président.
24. J'apporte, dans la mesure du possible, mon aide au club pour la mise en place et la logistique des manifestations sportives, tels que les tournois, et les manifestations extra sportives,...
25. Un inventaire du matériel utilisé pour la saison sera effectué en début de saison et restitué en fin de saison afin de planifier d'éventuels achats.
26. Je m'assure du bon usage du matériel, j'évite tous types de gaspillage qui pourrait entrainer des dépenses inutiles. Autant que possible, je sensibilise les joueurs à cette démarche.
27. Garant du plan éducatif fédéral pour lequel le club est engagé, j'adopte une attitude irréprochable et en particulier je proscriis la consommation de cigarettes, alcool ou tout autres produits sur et aux abords des terrains pendant les séances d'entraînements et compétitions auxquels je participe.
28. Garant de la sécurité des joueurs qui me sont confiés dans le cadre de ma mission, je m'engage à respecter l'ensemble des règles en matière de sécurité routière, de fournir un permis de conduire et une attestation d'assurance conforme aux obligations légales afin d'assurer en toute sécurité le transport de l'ensemble des adhérents participant à la vie du club dans son ensemble.

N'oublions pas que le sport est l'école de la vie, que nous en sommes les professeurs et que le seul objectif que nous devons avoir à l'esprit est le plaisir de tous.

Laurent M.